



## BULLETIN D'INSCRIPTION

DOSSARD N°



# Dimanche 16 juin 2024

Course «nature» de 12 km

Je soussigné (e) :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance obligatoire : .. / .. / ..

Adresse : .....

.....

Adresse Mail .....

Catégorie : ..... Sexe : .....

Club : .....

Licence FFA N° : ..... PPS N°..... (Joindre photocopie)

Ou photocopie du certificat médical (que nous conservons) de moins d'un an, mentionnant : absence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Ou Parcours Prévention Santé se connecter sur le site de la FFA : [pps.athle.fr](http://pps.athle.fr)

Toute personne ayant une autre licence que celle mentionnée précédemment ou sans certificat médical ou sans le PPS ne prendra pas le départ de cette course.

INSCRIPTION COUREUR : 12Km course  12Km randonnée  12Km marche nordique

\*Cocher la case correspondante

- Pré-inscription 12 Km : 12 € avant le 15 juin inclus et 14 € le jour de la course.

Randonnée 12 Km : 10 €

Marche Nordique 12 Km : 10 €

Repas accompagnant 8€

Licencié FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, Pass' Running).

(Fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront)

Licencié FSCF, FSGT ou UFOLEP faisant apparaître la non contre-indication à la course à pied en compétition.

(Fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront)

Non licencié : fournir la copie d'un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition de moins d'un an,

ou Parcours Prévention Santé se connecter sur le site de la FFA : [pps.athle.fr](http://pps.athle.fr)

ATTENTION !! Aucun autre document ne sera accepté pour attester de la présentation du certificat médical y compris les licences d'autres fédérations sportives (football, rugby, cyclisme, natation, montagne etc...).

**\* Bulletin d'inscription et règlement (à l'ordre de S.C.G.A) à adresser à :**  
**Mme WEISZER Chantal, 1 rue des Lilas 46300 Gourdon**

**INFORMATION : course et marches ouvertes aux coureurs licenciés ou non à partir de la catégorie cadet.**

**Signature et autorisation parentale pour les mineurs.**

**Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. GROUPAMA**

**Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.**

**Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.**

Remise des dossards de 8h00 à 9h15 -

DEPART du 12Km course et du 12KM randonnée: 9H30 à MILHAC, place de la mairie ARRIVEE : même endroit

PARCOURS : Une boucle de routes et chemins, vallonnée avec dénivelés.

1 RAVITAILLEMENT sur le parcours et à l'arrivée.

Prendre connaissance du règlement et du circuit.

Imprimé par nos soins : NPJVP